

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "éducateur sportif" mention " basket-ball"

RNCP36821 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15419
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AADPSFP	78035020300094	Former et organiser l'évaluation
AADPSFP	78035020300102	Former et organiser l'évaluation
ARFASSEC CENTRE FORMASAT CFA SPORT ANIMATION TOURISME	40875084200044	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ZETETIQUE	85252215000022	Former et organiser l'évaluation
BLMA OF	92332216800017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19310098900014	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19860058700010	Former et organiser l'évaluation
EFFOR SPORT & BUSINESS	89207014500032	Former et organiser l'évaluation
EMSAT (ECOLE DES METIERS DU SPORT, DE L'ANIMATION ET DU TOURISME)	53226832300047	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, la conduite de séances d'animation, d'activités de découverte, de loisir et d'initiation, d'enseignement ou la conduite de cycles d'apprentissage, en basket-ball nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le BP JEPS mention " basket-ball " permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

- Participation au fonctionnement de la structure de basket-ball
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du basket-ball
- Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités en basket-ball
- Encadrement de l'activité basket-ball en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;
- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en basket-ball ;
- Mobiliser les techniques de la mention basket-ball pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « basket-ball » réalise de manière autonome l'encadrement de l'activité dans cette discipline. Il exerce son métier dans diverses structures : collectivités locales, clubs, fédérations, lieux à caractère informel.

Son intervention poursuit plusieurs types d'objectifs qui s'inscrivent en cohérence avec le projet de la structure. Il peut mettre en œuvre des actions d'initiation, de découverte, d'entraînement et de promotion des activités de basket-ball (basket en liberté, 3 contre 3...) ou encore des actions éducatives plus marquées afin de développer la socialisation par le sport, le sport santé, l'accueil de tout type de public.

La mutualisation d'emplois qu'elle soit entre plusieurs clubs sportifs au travers des coopérations territoriales, par l'intermédiaire de structures ayant pour objet le regroupement d'employeurs ou encore par la mise à disposition d'animateurs sportifs pour les collectivités locales permet d'améliorer l'emploi de ces professionnels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « basket-ball » exerce le métier couramment appelé, éducateur sportif en basket-ball.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en basket-ball est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation, sont les suivantes :

a) être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :

- a minima « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent
- « certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

b) justifier de la pratique de l'activité basket-ball pendant au moins une saison sportive.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 828 €
Selon la branche	5 977 € – 8 828 €
Prise en charge	Branches concernées
8 828 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 977 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2026
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40423

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36821/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	7 200 €
Durée	1050 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	2
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2025 à 08/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	86 %
Période	09/2023 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	45 536 €
Coût moyen par dossier	5 692 €

Durée moyenne	858 h
Période	08/2023 – 12/2025
France compétences	37 %
France Travail	29 %
Reste à charge titulaire	23 %
État	11 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.